



Communiqué de presse

Les chefs d'entreprises français et brésiliens mettent en commun leurs énergies pour lutter contre le changement climatique

Paris - Sao Paulo, le 8 décembre 2009 - En écho à la prise de position commune des présidents français et brésiliens le 14 novembre dernier sur le changement climatique, les 25 entreprises du groupe de haut niveau franco-brésilien¹ se mobilisent aux côtés de leurs gouvernements pour appuyer leur démarche et la prolonger par des coopérations technologiques et industrielles entre les deux pays.

« Nous pouvons apporter une contribution décisive à cet engagement, et ce d'autant plus que la transition vers une économie verte créera de nouvelles opportunités de développement et d'emplois. » ont déclaré au nom du groupe de haut niveau, Gérard Mestrallet (PDG de GDF SUEZ), José Grubisich (Président de ETH), Jean-Pierre Clamadieu (PDG de Rhodia et Président de la Commission Développement Durable du MEDEF) et Roger Agnelli (Président de Vale).

Ensemble, les entreprises françaises et brésiliennes s'engagent à développer des partenariats industriels orientés sur la réduction des gaz à effet de serre (GES), en misant sur :

- la lutte contre la déforestation, principale source des émissions de GES au Brésil, grâce à la valorisation énergétique des produits forestiers et des sous-produits issus de la transformation du bois ;
- le développement de processus de production plus propres et durables, via le recours à des technologies propres, l'utilisation de la biomasse comme matière première dans la chimie, le captage et le stockage de CO2 et la cogénération ;
- le développement de sources d'énergies renouvelables, en priorité la biomasse et l'éolien, qui restent encore sous-exploités dans nos deux pays ;
- la poursuite de coopérations solides dans le nucléaire civil, les transports durables et l'hydraulique.

Dans sa déclaration, le groupe de haut niveau se positionne en faveur de la création de soutiens financiers nouveaux et substantiels aux pays en développement et aux pays les moins avancés. Il encourage également la mise en place de cadres juridiques stables qui garantiront le respect des droits de propriété intellectuelle dans les transferts de technologies vertes. Il préconise par ailleurs la création progressive d'un marché mondial du carbone, régulé, qui intégrera un mécanisme d'incitation à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière.

¹ Le groupe de haut niveau Brésil-France, créé dans le cadre du partenariat stratégique qui lie la France et le Brésil depuis décembre 2008, et co-présidé par M. Mestrallet (président-directeur général de GDF-Suez) et M. Grubisich (président de ETH) regroupe 25 chefs d'entreprises brésiliens et français*.

* M. Christophe Bonduelle (Bonduelle), M. Pierre-André de Chalendar (Saint-Gobain), M. Jean-Pierre Clamadieu (Rhodia), M. Louis Gallois (EADS), M. Patrick Kron (Alstom), M. Didier Lamouche (Bull), Mme Anne Lauvergeon (Areva), M. Gérard Mestrallet (GDF SUEZ), M. Gilles Pelisson (Groupe Accor), M. Jacques Veyrat (Louis-Dreyfus), M. Chris Viehbacher (Sanofi) ; M. Roger Agnelli (Vale), M. José Alquéres (Light), M. Paulo Butori (Sindipeças), M. Federico Curado (Embraer), M. Alberto Fernandes (Itau BBA), M. José Grubisich (ETH), M. Roberto Rodrigues (GV Agro), M. Helio Rotemberg (Positivo), M. Marcio Utsch (Alpargatas).

DECLARATION COMMUNE DES ENTREPRISES FRANCAISES ET BRESILIENNES EN VUE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE A COPENHAGUE EN DECEMBRE 2009

Notre vision :

La lutte contre le changement climatique constitue le principal défi du 21^{ème} siècle. Le 4^{ème} rapport du GIEC de 2007 indique qu'une augmentation de température supérieure à 2°C en 2050 par rapport au début de l'ère industrielle aurait des conséquences désastreuses sur la santé, la sécurité alimentaire, les conditions de vie et l'environnement. De telles conséquences pourraient compromettre de façon irréversible le développement durable de la planète.

La réduction des émissions globales de gaz à effet de serre est un grand défi. Afin de stabiliser les températures moyennes, le GIEC préconise une limitation de la concentration du CO2 dans l'atmosphère. Pays développés et émergents doivent poursuivre au mieux leurs efforts pour réduire leurs émissions.

Nous avons aujourd'hui une opportunité unique de construire un nouveau modèle de croissance, fondé sur une économie sobre en carbone, qui devra mobiliser à la fois les entreprises, les gouvernements et la société civile. Nous pensons que la France et le Brésil sont légitimes à se positionner à l'avant-garde dans l'édification de ce nouveau modèle économique. Nos deux pays se sont en effet engagés à réduire leurs émissions. Nos entreprises contribueront significativement à atteindre les objectifs fixés par nos gouvernements respectifs. Nos pays sont d'autant plus légitimes pour impulser une telle dynamique qu'ils ont tous deux développé une matrice énergétique propre, qui a fait ses preuves en matière de réduction des émissions (biocarburants/hydraulique pour le Brésil et nucléaire/hydraulique pour la France).

Nous sommes ainsi persuadés que nous pouvons apporter une contribution décisive, pour faire de nos deux pays les leaders mondiaux dans la transition vers une économie sobre en carbone et ce d'autant plus que celle-ci créera de nouvelles opportunités d'affaires et d'emplois et constitue une occasion d'accroître notre compétitivité.

Nous attendons de cet accord un partage équitable des efforts, avec une participation de tous les pays dans la lutte contre le changement climatique, dans le respect du principe de responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés se doivent d'être à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et les pays en développement, selon leur responsabilités présentes et futures dans le changement climatique, doivent adopter des politiques de réduction des émissions autonomes conformes à la réalité de leur trajectoire de croissance et à leurs capacités économiques et financières.

Afin de favoriser un tel accord, nous estimons essentiel que les pays en développement disposent des capacités à déployer à grande échelle des technologies propres et que les pays les moins avancés disposent d'une assistance pour favoriser et accélérer leur adaptation à une économie à faible intensité carbone et aux conséquences du changement climatique. Pour cela, nous appelons à la création d'un nouvel instrument financier pour ces pays. Nous soutenons également la création progressive d'un marché mondial du carbone proprement régulé, notamment *via* le prolongement et la réforme des mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto afin d'en améliorer l'efficacité et l'intégrité environnementale.

Nous considérons également que les transferts de technologies sont un élément important pour aider les pays en développement à s'engager dans le déploiement des technologies propres. Ce transfert doit

inclure des formations professionnelles techniques adaptées et s'opérer dans un cadre juridique stable et garantissant le respect des droits de propriété intellectuelle.

Nos engagements :

Afin de contribuer significativement à la lutte contre le changement climatique, nous nous engageons à :

- A. Publier tous les ans le niveau des émissions de GES résultant de nos activités ainsi que des plans de réduction et d'adaptation.
- B. Faire de la réduction des émissions de GES un élément de stratégie dans nos décisions d'investissement et de production.
- C. Investir dans les technologies de captage et stockage de CO2 et réduire les émissions causées par la déforestation et la dégradation forestière.
- D. Agir sur l'ensemble de la chaîne de production, en tenant compte des réductions d'émissions faites par nos clients et nos fournisseurs.
- E. Travailler main dans la main avec le gouvernement, la société civile et les autres secteurs de l'industrie afin de mieux prendre en compte l'impact du changement climatique dans les régions où nous sommes implantés et d'y mettre en place des mesures d'adaptation adéquates.
- F. Dans le cadre du partenariat stratégique et du groupe de haut niveau franco-brésilien dans le domaine du développement durable, nous souhaitons à la fois renforcer et développer de nouveaux partenariats et de nouvelles actions concrètes dans plusieurs domaines :
 - la valorisation énergétique des produits forestiers et des sous-produits de la transformation du bois, ce qui permettrait de revaloriser l'économie forestière ;
 - le développement de processus de production propres et les technologies de captage et stockage de CO2 ;
 - la biomasse en tant que matière première pour l'industrie chimique et pour le développement, dans les activités de production d'énergie, des technologies de cogénération (à base de bagasse en particulier) ;
 - l'efficacité énergétique des bâtiments, avec l'objectif de réaliser en partenariat des bâtiments durables modèles ;
 - les biocarburants, déjà bien développés en France et surtout au Brésil, pourront faire l'objet de coopération franco-brésilienne en pays tiers, en privilégiant les pays en développement ;
 - l'énergie éolienne qui bénéficie d'un soutien public important et qui reste néanmoins sous-exploité dans les deux pays. Une telle coopération, qui fait déjà l'objet de partenariats entre des entreprises françaises et brésiliennes, pourrait renforcer l'effet de levier positif pour la montée en puissance de la filière éolienne française et brésilienne ;
 - enfin, le nucléaire civil, les transports durables et l'énergie hydraulique qui font déjà l'objet de coopérations solides et que nous souhaitons poursuivre.

Afin de faciliter l'accès aux technologies propres ou leur transfert, nous souhaitons enfin promouvoir et développer des centres d'excellence. Ceux-ci permettront de développer en

commun des solutions d'atténuation adaptées aux problèmes environnementaux spécifiques au pays aussi bien en matière de technologie, que d'infrastructure et de réglementation. Nous considérons que ces centres d'excellence apporteront, par la synergie entre les entreprises de nos deux pays et l'adaptation aux conditions locales du marché et de la société, un soutien adéquat à la mise en place d'infrastructures essentielles au développement de solutions d'adaptation au changement climatique.

Préconisations à l'égard des gouvernements brésiliens et français

Au cours de la 15^{ème} Conférence des Parties (COP-15) dans le cadre de la Convention des Nations unies sur le changement climatique, les pays débattront des nouveaux engagements et incitations à réduire les émissions de GES, des adaptations appropriées, ainsi que des questions relatives au développement, au financement et à la coopération technologique visant à promouvoir la réduction des émissions.

Afin que le Brésil et la France avance dans la mise en place d'une économie sobre en carbone, et pour permettre à nos entreprises de se préparer, il nous semble primordial de disposer d'un cadre de gouvernance à la fois stable et prévisible. Nous préconisons également aux gouvernements brésilien et français les actions suivantes, dans le cadre de leur participation au sommet de Copenhague :

Au niveau national,

- A. Produire et publier des estimations annuelles des émissions de GES, et, tous les trois ans, réaliser un rapport national sur les émissions de GES.
- B. Etablir un système national de contrôle des émissions incluant des mécanismes participatifs dans la société.
- C. Hiérarchiser les priorités en termes de politiques publiques et d'investissements visant à réduire les émissions, afin de rendre plus efficace l'action du gouvernement en faveur d'une économie sobre en carbone.
- D. Promouvoir la simplification du processus d'évaluation des projets MDP par l'administration.
- E. Définir et mettre en œuvre une politique de soutien pour promouvoir la réduction des émissions résultant de la déforestation (REDD) dans l'industrie forestière, agro-alimentaire, les entreprises et les administrations en faveur de la préservation et de la gestion durable de la forêt.
- F. Définir et mettre en œuvre des stratégies nationales d'adaptation au changement climatique.

Au niveau international

- G. Se positionner en leaders dans les négociations internationales sur la définition d'objectifs de réduction d'émissions de GES, dans le respect du principe de responsabilités communes mais différenciées.
- H. Promouvoir la création d'une organisation internationale dédiée à l'environnement et au développement durable.

- I. Créer un nouveau soutien financier à l'égard des pays en développement et des pays les moins développés, et promouvoir les transferts de technologies pour ces pays au sein d'un cadre légal stable.
- J. Faciliter le développement progressif d'un marché du carbone proprement régulé et rechercher l'amélioration de l'efficacité des MDP en accélérant les processus administratifs à partir de critères d'éligibilité standardisés.
- K. Soutenir la création de mécanismes d'incitation à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière, incluant la conservation et la gestion durable des forêts. De tels mécanismes devraient également servir d'exemple pour permettre une intégration future des instruments de lutte contre la déforestation, tel que le Fonds brésilien pour l'Amazonie ou d'autres fonds similaires, sur le marché mondial du carbone.


*Chimiste, leader dans ses métiers, **Rhodia** est un groupe industriel international, résolument engagé dans le développement durable. Le Groupe met la recherche de l'excellence opérationnelle et sa capacité d'innovation au service de la performance de ses clients. Articulé autour de six entreprises, Rhodia est partenaire des grands acteurs des marchés de l'automobile, de l'électronique, de la parfumerie, de la santé, de la beauté, de la détergence, des produits industriels et de grande consommation. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros en 2008 et emploie aujourd'hui environ 14 500 personnes dans le monde. Il est coté sur NYSE Euronext.*

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web www.rhodia.com

Contacts


Relations médias

Lamia Narcisse


 +33 (0)1 53 56 59 62

Relations investisseurs

Maria Alcon

 +33 (0)1 53 56 64 89

Benjamin Bruneau

 +33 (0)1 53 56 64 42